



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 14542

Nom ou dénomination : 4B MEDIA

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2014 sous le numéro de dépôt 63656

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 09-07-2014

N° DE DEPOT : 2014R063656

N° GESTION : 2014B14542

N° SIREN :

DENOMINATION : 4B MEDIA

ADRESSE : 12 avenue George V 75008 Paris

DATE D'ACTE : 03-07-2014

TYPE D'ACTE : Acte

NATURE D'ACTE : Liste des souscripteurs

Liste des souscripteurs signés par le président indiquant le nombre d'actions souscrites ainsi que la somme versée par chaque souscripteur

"4B MEDIA"

SAS au capital de 2.500.000 Euros
Siège social : PARIS (75008), 12 avenue George V
En cours d'immatriculation au RCS de PARIS

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

- Capital : 2.500.000 euros
- Nombre d'actions représentatives d'apport en numéraire : 25.000

REPARTITION DES ACTIONS			LIBERATION DES ACTIONS	
N°	SOUSCRIPTEURS	NOMBRE D'ACTIONS SOUSCRITES	MONTANT NOMINAL ACTIONS SOUSCRITES (EN EUROS)	LIBERATION DES ACTIONS
1	La société ROSSEL & Cie SA Ayant son siège à 100 Rue Royale, 1000 BRUXELLES (BELGIQUE)	6.250 actions de catégorie A	625.000 €	375.000 € en numéraire
2	La société Editions Ventures SA Ayant son siège à Chaussée de Louvain - 431D - 1380 LASNE (BELGIQUE)	6.250 actions de catégorie D	625.000 €	375.000 € en numéraire
3	La société DEFICOM GROUP SA Ayant son siège à 451 Route de Lennik, 1070 BRUXELLES (BELGIQUE)	6.250 actions de catégorie B	625.000 €	375.000 € en numéraire
4	La société OLJDIPOLI SA Ayant son siège à 33 avenue de Foestraets, 1180 BRUXELLES (BELGIQUE)	6.250 actions de catégorie C	625.000 €	375.000 € en numéraire
TOTAL		25.000 actions	2.500.000 €	1.500.000 € en numéraire

Le présent état constatant la souscription de 25.000 actions de la Société "4B MEDIA" ainsi que la libération partielle des actions représentant des apports en numéraire, pour la somme de 1.500.000 euros, est certifié exact, sincère et véritable par la société 4B MEDIA, représentée par son Président M. Bernard MARCHANT, représentant les associés fondateurs.



DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 09-07-2014

N° DE DEPOT : 2014R063656

N° GESTION : 2014B14542

N° SIREN :

DENOMINATION : 4B MEDIA

ADRESSE : 12 avenue George V 75008 Paris

DATE D'ACTE : 03-07-2014

TYPE D'ACTE : Certificat

NATURE D'ACTE : Attestation bancaire

Attestation originale du dépositaire des fonds par lequel a été reçu le capital de la société



BNP PARIBAS

Centre d'affaires Ile de France Est
193, rue de Bercy
BP 70056
75560 Paris Cedex 12

ATTESTATION

B.N.P. PARIBAS, société anonyme dont le siège social est à PARIS 9ème, 16 boulevard des Italiens, au capital de 2.490.325.618 Euros, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 662 042 449 représentée par Didier REVILLION Directeur Commercial et Marie-Alice QUINTARD Responsable Pôle Développement Commercial.

Atteste par la présente :

Que le compte n° 02511 – 112094/35 ouvert sur les livres du Centre d'Affaires IDF EST au nom de la société en cours de constitution 4B MEDIA au capital social de 2.500.000,00 Euros dont le siège social est situé 12 avenue George V 75008 Paris, est créancier de la somme de 1.500.000,00 Euros, représentant 60% du capital en numéraire libéré de cette société et que cette somme est indisponible jusqu'à justification de l'immatriculation de la dite société au Registre du commerce et des Sociétés.

Que les souscripteurs sont :

- La société EDITION VENTURES, société anonyme de droit belge, immatriculée sous le n° BE0437.339.742, dont le siège social est situé 431 D Chaussée de Louvain 1380 Lasne (Belgique), pour la somme de 375 000,00 Euros
- La société ROSSEL ET CIE, société anonyme de droit belge, immatriculée sous le n° BE0403.537.816, dont le siège social est situé 100 rue Royale 1000 Bruxelles (Belgique), pour la somme de 375 000,00 Euros
- La société OLIDIPOLI, société anonyme de droit belge, immatriculée sous le n° BE0107.798.875, dont le siège social est situé 33 avenue de Foetstraets 1180 Bruxelles (Belgique), pour la somme de 375 000,00 Euros
- La société DEFICOM GROUP, société anonyme de droit belge, immatriculée sous le n° BE0426.859.683, dont le siège social est situé 451 route de Lennik 1070 Bruxelles (Belgique), pour la somme de 375 000,00 Euros

Fait pour servir et valoir ce que de droit à Paris, en 3 originaux, le 03 juillet 2014.

Didier REVILLION

Marie-Alice QUINTARD

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 09-07-2014

N° DE DEPOT : 2014R063656

N° GESTION : 2014B14542

N° SIREN :

DENOMINATION : 4B MEDIA

ADRESSE : 12 avenue George V 75008 Paris

DATE D'ACTE : 07-07-2014

TYPE D'ACTE : Procès-verbal

NATURE D'ACTE : Nomination(s) d'administrateur(s)

"4B MEDIA"

Société par actions simplifiée au capital de 2.500.000 €
Siège Social : PARIS (75008), 12 avenue George V
RCS PARIS en cours

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
NOMINATION DES ORGANES SOCIAUX

Entre les soussignés :

1ent) La société ROSSEL & Cie SA, société anonyme dont le siège est à 100 Rue Royale, 1000 BRUXELLES (BELGIQUE) et dont le numéro d'entreprise est le 0403.537.816, propriétaire de 6.250 actions de Catégorie A,

2ent) La société Editions Ventures SA, société anonyme dont le siège est à Chaussée de Louvain – 431D – 1380 LASNE (BELGIQUE) et dont le numéro d'entreprise est le 0437.339.742, propriétaire de 6.250 actions de Catégorie D,

3ent) La société DEFICOM GROUP SA, société anonyme dont le siège est à 451 Route de Lennik, 1070 BRUXELLES (BELGIQUE), et dont le numéro d'entreprise est le 0426.859.683, propriétaire de 6.250 actions de Catégorie B,

4ent) La société OLIDIPOLI SA, société privée à responsabilité limitée dont le siège est à 33 avenue de Foestraets, 1180 BRUXELLES (BELGIQUE) et dont le numéro d'entreprise est le 0807.798.875, propriétaire de 6.250 actions de Catégorie C,

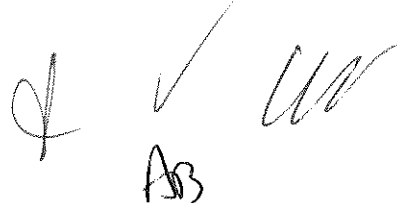
Conformément aux dispositions du Code de commerce et des statuts de la Société par Actions Simplifiée « 4B MEDIA » en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de PARIS, au capital de 2.500.000 euros, dont le siège social sera à PARIS (75008), 12 avenue George V, ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

NOMINATION DES ADMINISTRATEURS ET REMUNERATION

Les soussignés décident à l'unanimité de procéder à la nomination suivante, pour une durée de QUATRE (4) ans à compter de ce jour, renouvelable sans limitation dans le temps :

a) Nomination :

- ✓ Administrateur de Catégorie B = **Philippe LHOMME**, demeurant 26 avenue de l'Espinette Centrale, 1640 Rhode Saint Genèse, Belgique,
- ✓ Administrateur de Catégorie A = **Bernard MARCHANT**, demeurant 4 Chemin Fond Coron, 1380 Ohain (Lasne), Belgique,
- ✓ Administrateur de Catégorie C = **Stefan DESCHEEMAER**, demeurant 33 rue de Foestraets, 1180 Bruxelles, Belgique,
- ✓ Administrateur de Catégorie D = **Bernard de WASSEIGE**, demeurant rue du Bon Air 22, 1470 Baisy-Thy, Belgique,

Handwritten signatures and initials, including a large 'J' and 'AB'.

Il est ici précisé que la rémunération des administrateurs sera fixée par la collectivité des actionnaires lors d'une délibération ultérieure.

b) Acceptation du mandat : Déclarations

- Monsieur Philippe LHOMME, ci-dessus nommé, déclare qu'à sa connaissance, rien ne fait obstacle à l'exercice du mandat à lui confié ; qu'en conséquence, il l'accepte.
Il déclare en outre parfaitement connaître les dispositions des statuts concernant les administrateurs et notamment les articles 15 à 19 des statuts.
- Monsieur Bernard MARCHANT, ci-dessus nommé, déclare qu'à sa connaissance, rien ne fait obstacle à l'exercice du mandat à lui confié ; qu'en conséquence, il l'accepte.
Il déclare en outre parfaitement connaître les dispositions des statuts concernant les administrateurs et notamment les articles 15 à 19 des statuts.
- Monsieur Stefan DESCHEEMAER, ci-dessus nommé, déclare qu'à sa connaissance, rien ne fait obstacle à l'exercice du mandat à lui confié ; qu'en conséquence, il l'accepte.
Il déclare en outre parfaitement connaître les dispositions des statuts concernant les administrateurs et notamment les articles 15 à 19 des statuts.
- Monsieur Bernard de WASSEIGE, ci-dessus nommé, déclare qu'à sa connaissance, rien ne fait obstacle à l'exercice du mandat à lui confié ; qu'en conséquence, il l'accepte.
Il déclare en outre parfaitement connaître les dispositions des statuts concernant les administrateurs et notamment les articles 15 à 19 des statuts.

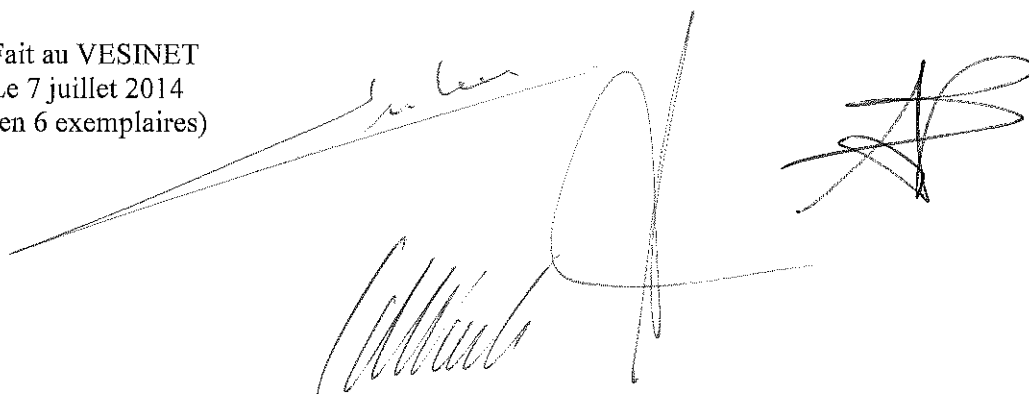
II) NOMINATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La Société ERNST & YOUNG Audit, dont le siège est à 1-2 place des Saisons - 92400 Courbevoie-Paris La Défense 1, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro SIREN 344.366.315, est nommée à l'unanimité des actionnaires, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société pour les six premiers exercices sociaux.

La Société AUDITEX, dont le siège est à 1-2 place des Saisons - 92400 Courbevoie-Paris La Défense 1, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro SIREN 377.652.938, est nommée à l'unanimité des actionnaires, Commissaire aux Comptes suppléant de la Société pour les six premiers exercices sociaux.

Les Commissaires aux Comptes ont fait connaître à l'avance qu'ils accepteraient le mandat qui viendrait à leur être confié et ont déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Fait au VESINET
Le 7 juillet 2014
(en 6 exemplaires)



"4B MEDIA"

**Société par actions simplifiée au capital de 2.500.000 €
Siège Social : PARIS (75008), 12 avenue George V
RCS PARIS en cours**

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL**

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU PREMIER CONSEIL D'ADMINISTRATION

A l'issue de l'assemblée générale élective tenue ce jour, les personnes désignées en qualité de membres du Conseil d'Administration aux termes de ladite assemblée se sont réunies en vue de procéder à la nomination du Président.

Sont présents ou sont représentés :

- ✓ Administrateur de Catégorie A = **Bernard MARCHANT**, demeurant 4 Chemin Fond Coron, 1380 Ohain (Lasne), Belgique,
- ✓ Administrateur de Catégorie B = **Philippe LHOMME**, demeurant 26 avenue de l'Espinette Centrale, 1640 Rhode Saint Genèse, Belgique,
- ✓ Administrateur de Catégorie C = **Stefan DESCHEEMAER**, demeurant 33 rue de Foestraets, 1180 Bruxelles, Belgique,
- ✓ Administrateur de Catégorie D = **Bernard de WASSEIGE**, demeurant rue du Bon Air 22, 1470 Baisy-Thy, Belgique,

Tous les membres du Conseil d'Administration étant présents, celui-ci peut valablement délibérer.

Il est rappelé que le Conseil d'Administration est appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Nomination des Vice-Présidents et du Président,
- Pouvoirs à conférer.

I - NOMINATION DES VICE-PRESIDENTS ET DU PRESIDENT

Le Conseil d'Administration nomme à l'unanimité, en qualité de Vice-Présidents du Conseil d'Administration pour une durée équivalente à la durée de leur fonction d'administrateur :

- ✓ **Bernard MARCHANT**, 4 Chemin Fond Coron, 1380 Ohain (Lasne), Belgique,
- ✓ **Philippe LHOMME**, 26 avenue de l'Espinette Centrale, 1640 Rhode Saint Genèse, Belgique,
- ✓ **Stefan DESCHEEMAER**, 33 rue de Foestraets, 1180 Bruxelles, Belgique,
- ✓ **Bernard de WASSEIGE**, rue du Bon Air 22, 1470 Baisy-Thy, Belgique,

Ils disposeront de tous les pouvoirs que les statuts attachent à ces fonctions.

Les Vice-Présidents remercient les membres du Conseil d'Administration de leur confiance et déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être confiées et qu'il n'existe aucune incompatibilité ou empêchement pour les exercer.

✓
AB

✓

✓

En application des statuts de la société, le Conseil d'Administration nomme à l'unanimité, parmi les Vice-Présidents, l'Administrateur de Catégorie A, M. Bernard MARCHANT, né à UCCLE (BELGIQUE), le 30 juillet 1960, demeurant à 4 Chemin Fond Coron, 1380 Ohain (Lasne), Belgique, de nationalité belge, en qualité de Président de la Société pour une durée déterminée qui commence à courir à compter de ce jour pour s'achever à la date de la première Assemblée générale qui approuvera les comptes du premier exercice social.

Il disposera de tous les pouvoirs que la loi et les statuts attachent à ces fonctions. Il aura seul qualité pour représenter la société vis-à-vis des tiers en sa qualité de Président de la société conformément aux dispositions de l'article L227-6 alinéa 1 du Code de commerce, et dans le respect des dispositions des statuts de la société et, en particulier de l'article 14 desdits statuts. Il sera par ailleurs, de plein droit Président du Conseil d'Administration.

M. Bernard MARCHANT remercie les membres du Conseil d'Administration de leur confiance et déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et qu'il n'existe aucune incompatibilité ou empêchement pour les exercer.

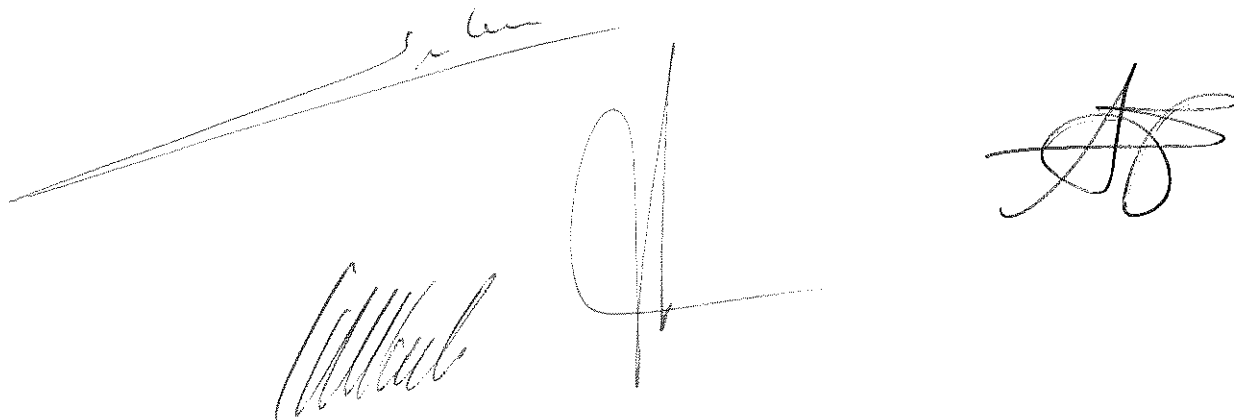
Il est ici précisé que la rémunération du Président sera fixée par la collectivité des actionnaires lors d'une délibération ultérieure.

II - POUVOIRS A DONNER

Le Conseil d'Administration donne ensuite à l'unanimité tous pouvoirs à M. Bernard MARCHANT, à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre de la présente décision.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par tous les membres du Conseil d'Administration.



POUVOIR

Je soussigné : Stefan DESCHEEMAER, demeurant 33 rue de Foestraets, 1180 Bruxelles, Belgique,

ci-après dénommé(e) sous le vocable : "le mandant".

MANDAT

Le mandant constitue, par les présentes, pour son mandataire spécial :

* Tout collaborateur de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée « Louis AUSSÉDAT, Frank THIERY, Guillaume LIGET et Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial au VESINET (78110), 75 rue Henri Cloupet, membre du réseau "Groupe ALTHEMIS" ayant son siège social à Paris (75017), 79 rue Jouffroy d'Abbans,

Avec pouvoir de, pour le compte du « mandant », INTERVENIR :

I) A l'assemblée générale électorale tenue en suite de la signature des statuts
A L'EFFET d'accepter le mandat d'administrateur.

II) à la réunion du Conseil d'Administration

A L'EFFET DE :

- nommer les personnes suivantes aux fonctions de Vice-Présidents,

- ✓ Bernard MARCHANT, 4 Chemin Fond Coron, 1380 Ohain (Lasne), Belgique,
- ✓ Philippe LHOMME, 26 avenue de l'Espinette Centrale, 1640 Rhode Saint Genèse, Belgique,
- ✓ Stefan DESCHEEMAER, 33 rue de Foestraets, 1180 Bruxelles, Belgique,
- ✓ Bernard de WASSEIGE, rue du Bon Air 22, 1470 Baisy-Thy, Belgique,

- lesquelles, procéderont à la nomination de Bernard MARCHANT en tant que Président.

Le tout conformément au projet d'acte dont le MANDANT déclare avoir parfaite connaissance. L'ensemble des pouvoirs ci-dessus pouvant être délégué par le mandataire à la personne qu'il lui plaira.

DECHARGE DE MANDAT

A la suite de ces opérations, le mandataire sera bien et valablement déchargé de tout ce qu'il aura fait en vertu du présent mandat par le seul fait de la signature de l'acte dans l'exécution de ce mandat qui emportera de plein droit la décharge du mandataire, sans qu'il soit besoin à cet égard d'un écrit spécial.

Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, documents et pièces, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire.

Fait à *Paris de France*
Le *2.7.2014*
« Bon pour pouvoir » et signature

Bon pour pouvoir



POUVOIR

Je soussigné : Bernard de WASSEIGE, demeurant rue du Bon Air 22, 1470 Baisy-Thy, Belgique,

ci-après dénommé(e) sous le vocable : "le mandant".

MANDAT

Le mandant constitue, par les présentes, pour son mandataire spécial :

* Tout collaborateur de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée « Louis AUSSEDAT, Frank THIERY, Guillaume LIGET et Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial au VESINET (78110), 75 rue Henri Cloppet, membre du réseau "Groupe ALTHÉMIS" ayant son siège social à Paris (75017), 79 rue Jouffroy d'Abbaus,

Avec pouvoir de, pour le compte du « mandant », INTERVENIR :

I) A l'assemblée générale électorale tenue en suite de la signature des statuts
A L'EFFET d'accepter le mandant d'administrateur.

II) à la réunion du Conseil d'Administration

A L'EFFET DE :

- nommer les personnes suivantes aux fonctions de Vice-Présidents,

- ✓ Bernard MARCHANT, 4 Chemin Fond Coron, 1380 Ohain (Lasne), Belgique,
- ✓ Philippe LHOMME, 26 avenue de l'Espinette Centrale, 1640 Rhode Saint Genèse, Belgique,
- ✓ Stefan DESCHREMAEKER, 33 rue de Foestraets, 1180 Bruxelles, Belgique,
- ✓ Bernard de WASSEIGE, rue du Bon Air 22, 1470 Baisy-Thy, Belgique,

- lesquelles, procéderont à la nomination de Bernard MARCHANT en tant que Président.

Le tout conformément au projet d'acte dont le MANDANT déclare avoir parfaite connaissance. L'ensemble des pouvoirs ci-dessus pouvant être délégué par le mandataire à la personne qu'il lui plaira.

DECHARGE DE MANDAT

A la suite de ces opérations, le mandataire sera bien et valablement déchargé de tout ce qu'il aura fait en vertu du présent mandat par le seul fait de la signature de l'acte dans l'exécution de ce mandat qui emportera de plein droit la décharge du mandataire, sans qu'il soit besoin à cet égard d'un écrit spécial.

Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, documents et pièces, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire.

Fait à

Le

06/02/2014

« Bon pour pouvoir » et signature

Bon pour pouvoir

POUVOIR

Je soussigné : Philippe LHOMME, demurant 26 avenue de l'Espinette Centrale, 1640 Rhode Saint Genèse, Belgique,

ci-après dénommé(e) sous le vocable : "le mandant".

MANDAT

Le mandant constitue, par les présentes, pour son mandataire spécial :

* Tout collaborateur de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée « Louis AUSSÉDAT, Frank THIERY, Guillaume LIGET et Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial au VESINET (78110), 75 rue Henri Cloppet, membre du réseau "Groupe ALTHÉMIS" ayant son siège social à Paris (75017), 79 rue Jouffroy d'Abbans,

Avec pouvoir de, pour le compte du « mandant », **INTERVENIR** :

I) A l'assemblée générale élective tenue en suite de la signature des statuts
A L'EFFET d'accepter le mandat d'administrateur.

II) à la réunion du Conseil d'Administration

A L'EFFET DE :

- nommer les personnes suivantes aux fonctions de Vice-Présidents,

- ✓ Bernard MARCHANT, 4 Chemin Fond Coron, 1380 Ohain (Lasne), Belgique,
- ✓ Philippe LHOMME, 26 avenue de l'Espinette Centrale, 1640 Rhode Saint Genèse, Belgique,
- ✓ Stefan DESCHEEMAEKER, 33 rue de Foestraets, 1180 Bruxelles, Belgique,
- ✓ Bernard de WASSEIGE, rue du Bon Air 22, 1470 Baisy-Thy, Belgique,

- lesquelles, procéderont à la nomination de Bernard MARCHANT en tant que Président.

Le tout conformément au projet d'acte dont le **MANDANT** déclare avoir parfaite connaissance. L'ensemble des pouvoirs ci-dessus pouvant être délégué par le mandataire à la personne qu'il lui plaira.

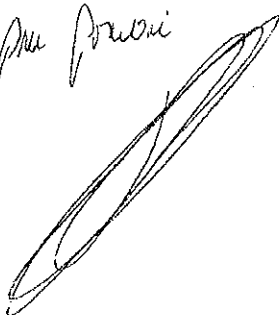
DECHARGE DE MANDAT

A la suite de ces opérations, le mandataire sera bien et valablement déchargé de tout ce qu'il aura fait en vertu du présent mandat par le seul fait de la signature de l'acte dans l'exécution de ce mandat qui emportera de plein droit la décharge du mandataire, sans qu'il soit besoin à cet égard d'un écrit spécial.

Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, documents et pièces, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire.

Fait à *Bramus*
Le *02/04/2014*
« Bon pour pouvoir » et signature

Bon pour pouvoir



POUVOIR

Je soussigné : **Bernard MARCHANT**, demeurant 4 Chemin Fond Coron, 1380 Ohain (Lasne), Belgique,
ci-après dénommé(e) sous le vocable : "le mandant".

MANDAT

Le mandant constitue, par les présentes, pour son mandataire spécial :

* Tout collaborateur de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée « Louis AUSSEDAÏ, Frank THIERY, Guillaume LIGET et Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial au VESINET (78110), 75 rue Henri Cloppet, membre du réseau "Groupe ALTHÉMIS" ayant son siège social à Paris (75017), 79 rue Jouffroy d'Abbans,

Avec pouvoir de, pour le compte du « mandant », **INTERVENIR** :

I) A l'assemblée générale électorale tenue en suite de la signature des statuts
A L'EFFET d'accepter le mandat d'administrateur.

II) à la réunion du Conseil d'Administration

A L'EFFET DE :

- nommer les personnes suivantes aux fonctions de Vice-Présidents,

- ✓ Bernard MARCHANT, 4 Chemin Fond Coron, 1380 Ohain (Lasne), Belgique,
- ✓ Philippe LHOMME, 26 avenue de l'Espinette Centrale, 1640 Rhode Saint Genèse, Belgique,
- ✓ Stefan DESCHEEMAÏKER, 33 rue de Foestraets, 1180 Bruxelles, Belgique,
- ✓ Bernard de WASSEIGE, rue du Bon Air 22, 1470 Baisy-Thy, Belgique,

- lesquelles, procéderont à la nomination de Bernard MARCHANT en tant que Président.

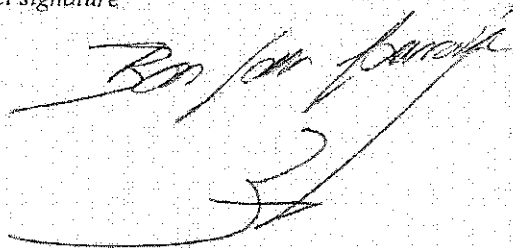
Le tout conformément au projet d'acte dont le **MANDANT** déclare avoir parfaite connaissance, L'ensemble des pouvoirs ci-dessus pouvant être délégué par le mandataire à la personne qu'il lui plaira.

DECHARGE DE MANDAT

A la suite de ces opérations, le mandataire sera bien et valablement déchargé de tout ce qu'il aura fait en vertu du présent mandat par le seul fait de la signature de l'acte dans l'exécution de ce mandat qui emportera de plein droit la décharge du mandataire, sans qu'il soit besoin à cet égard d'un écrit spécial.

Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, documents et pièces, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire.

Fait à *Bruxelles*
Le *4.4.2014*
« Bon pour pouvoir » et signature



✓ Ben

Ils disposer

Les Vice-P
déclarent a
incompatib

Fait à

Le

27/2

« Bon pour pour

Don Jean

~~Don Jean~~

Le 06/06
« Bon pour po

Bo

1. all a 0.5/100
L8 02 / 01
« Bon pow' po



1

2

•

•

2

3

1

2

1

2



2

3

→

→

+

■

■

1

2

■

■

—

+

1

2

1

2

100

101

1

2

•

•

-

■

1

2

4

5

1

2

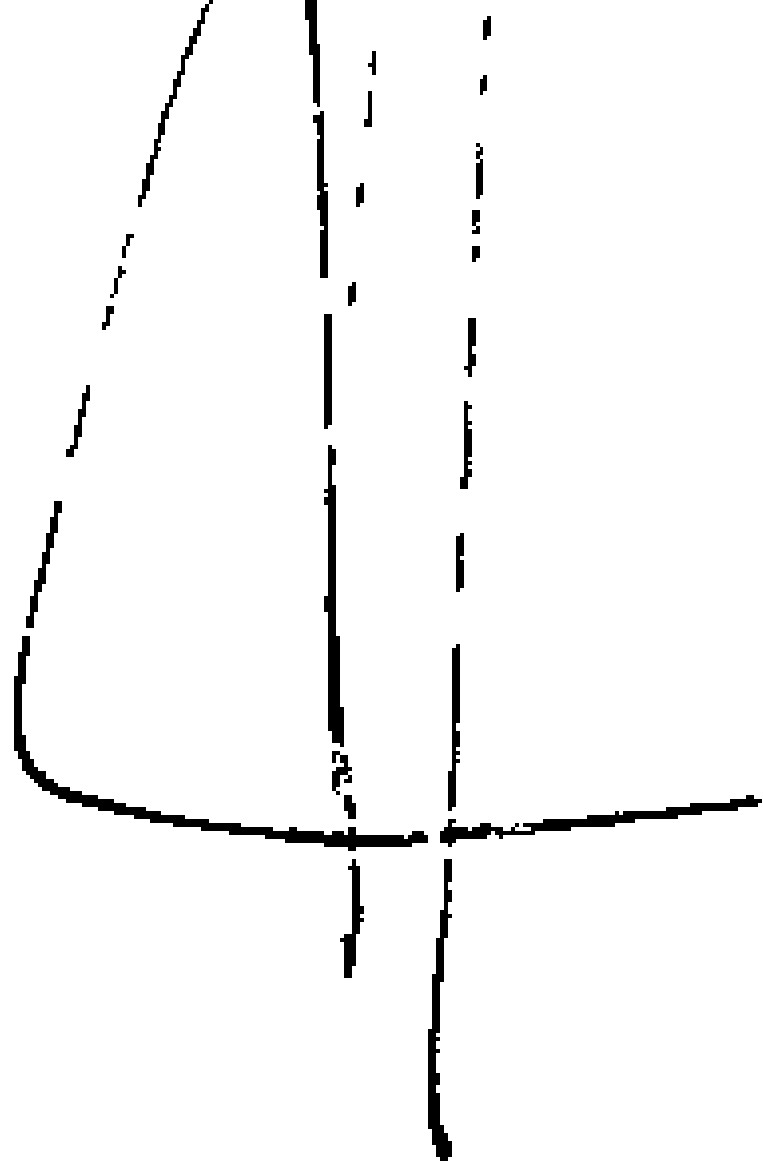
1

2

•

•

•



Fait pour servir e

BNP Panbas – S.A.
FR76662042449
Siège social : 16. bo

TOTAL

Le présent état com
partielle des action
exact, sincère et
MARCHANT, repr

A handwritten signature or mark, possibly a stylized 'L' or a cursive signature, located at the bottom right of the page.

- La société R
- La société P
- La société D
- La société C

« Bon pour pouvoir

[REDACTED]

Membres :

- La société
- La société
- La société
- La société

Fait à Orléans

Le

« Bon pour pouvoir

Bon

Membres :

- La société R
- La société E
- La société D
- La société O

Le 2 Juillet
« Bon pour pouvoir

Bon pour pouvoir



Membres :

- La société R
- La société E
- La société D
- La société O

Le 2/7/2014
« Bon pour pouvoir »

~~M. Dan L...~~

~~1. 1. 1. 528350~~

4

5

6